



Dette impot et douanes a aeroport

Par **Leoline**, le **26/08/2015** à **09:43**

Bonjour

Je suis en processus d'imigration vers le Quebec.
L'ensemble de mes documents ont ete validé.

Je dois a l'etat mes impots 2014 sur l'annee 2013 qui se monte a 6000 euros (tout confondus)
J'ai pris du retard dessus pour diverses raisons (santé, chomage ...€
J'ai contacter mon centre qui ne veut pas me faire un etallement.

A cote de cela j'ai trouve un job au Quebec qui me permettrait de regler le probleme en peu de temps. Le soucis est que j'ai peur d'etre arreté par les douanes pour dettes au fisc.

Savez vous si c'est quelque chose de possible ?

Je ne refuse ps de payer et le fait de travailler la bas reglerait le problème

Merci de votre aide

Par **moisse**, le **26/08/2015** à **11:32**

Les avions seraient vides si tous ceux qui doivent de l'argent au fisc ne pouvaient voyager.
Tant qu'un interdiction de sortie du territoire ne vous est pas notifiée, vous allez où vous voulez.

En fait il existe un fichier des personnes recherchées et c'est son interrogation qui fait réagir le contrôle avant embarquement.

Par **Leoline**, le **26/08/2015** à **12:27**

Me voila rassuré !

J'avais regardé sur le net et comme on trouve de tout ...

Je suis pas souvent en dehors des clous resultat je stress pour peu !

Et l'autorisation de sortie, on est forcément au courant ?

Par **moisse**, le **26/08/2015** à **16:56**

Bonjour,

[citation]Et l'autorisation de sortie, on est forcément au courant ?

[/citation]

Je ne connais pas, s'agissant d'un majeur en possession de ses moyens.

En fait il existe une interdiction de sortie et de ce fait a contrario l'autorisation permanente de sortie si elle n'est pas interdite.